



INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI POUR POELES A FIOUL

AUFSTELLUNG UND BEDIENUNGS - ANLEITUNG FÜR ÖLÖFEN

OPERATING INSTRUCTIONS FOR THE OIL HEATERS

**INSTALLAZIONE E ISTRUZIONI PER L'USO DELLE STUFE A
KEROSENE**

INSTALACION E INSTRUCCIONES DE EMPLEO DE LAS ESTUFAS

INSTALAÇÃO E UTILIZAÇÃO DE AQUECEDORES A QUEROSENE

INSTALLATIE - EN GEBRUIKSHANDLEIDING VOOR OLI EKACHELS

P0036879-04 - 07/02

FRANÇAIS.....	p 3
DEUTSCH	p 7
ENGLISH	p 11
ITALIANO	p 14
ESPAÑOL	p 18
PORTUGUÊS.....	p 20
NEDERLANDSE.....	p 24



Pour clarifier les dessins, les proportions ne sont pas respectées dans cette notice.

Zum besseren Verständnis der Zeichnungen entsprechen die Größenverhältnisse nicht der Wirklichkeit.

Please note that, for the sake of simplicity, the diagrams are not to scale in this manual.

Per maggior chiarezza le proporzioni dimensionali non sono state rispettate nei disegni di questo manuale.

Para aclarar los dibujos, no se han respetado las proporciones en estas instrucciones.

Para clareza dos desenhos, as proporções não são respeitadas nestas instruções.

Duidelijkheidshalve zijn de tekeningen niet op schaal.

INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI POUR POELES A FIOUL DEVILLE (F)

Modèles	Puissance		Vol. corrigé chauffé	Ø de buse
	kcal/h	kW		
C09424.08-DA – V0S94A.F	5 000	5,8	140 m ³	111 mm
C09435.08-DA-EA02 – V0S94B.H	7 000	8,1	220 m ³	125 mm
C09444.08-DA-DE04 – V0S94C.H C09446 – C09453 – C09462 C09464 – C09469 – C09470	8 000	9,3	260 m ³	125 mm
C09454.08-DA-DE02 – V0S94D.H – C09456	10 000	11,6	350 m ³	125 mm
C09494.09-RVA – C09494.05-RVA C09494.08-RVA – C09494.09-RVS C09494.05-RVS – C09494.08-RVS	7 311	8,5	230 m ³	120-125 mm

I - INSTALLATION DU POELE

LORS DE L'INSTALLATION DE VOTRE POELE, FAITES TRES ATTENTION AUX DETAILS SUIVANTS.

a) Le poêle doit être placé sur un sol de niveau. **Aucun contact** avec des matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur ne doit avoir lieu.

b) Raccordement à la cheminée

- Placer le poêle à une distance minimale de 300 mm des murs arrière et latéraux de l'habitation et de tous matériaux combustibles.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de fumée réalisé conformément aux règles en vigueur, DTU 24-1 notamment.
- Dans le cas d'un conduit existant :
 - L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes : il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.
 - Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :
 - . La compatibilité du conduit avec son utilisation.
 - . La stabilité.
 - . La vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1).
 - Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable, ou mettre en place un nouveau conduit.
- Un conduit de raccordement doit être installé entre l'appareil et le conduit de fumée :
 - Dans le cas où le conduit de raccordement est horizontal, une pente ascendante de 5 cm par mètre doit exister.

- Ce conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.

- Les jonctions avec l'appareil d'une part et le conduit de fumée d'autre part doivent être réalisées dans le strict respect des spécifications du constructeur du tube, en utilisant tous les composants préconisés (embouts, raccords, etc...).

• Ventilation du local où l'appareil est installé :

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Si l'habitation est équipée d'une VMC, il peut être nécessaire de réaliser une amenée d'air de 50 cm² de section.

- Cette prise d'amenée d'air sera située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille.

- La sortie d'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Elle doit être obturable.

• Après avoir mis en place l'appareil, vérifier que le bac de récupération, destiné à recueillir les fuites et débordements accidentels de fioul, est correctement positionné sous les éléments contenant du fioul (lorsque celui-ci n'est pas solidaire de l'appareil).

• Dans tous les cas, le raccordement du tuyau de poêle à la cheminée doit être bien étanche. Evitez de placer plusieurs coudes qui nuisent au tirage.

c) Tirage

Après une heure de fonctionnement à l'allure maximale, la dépression de la cheminée doit être stabilisée. L'installateur peut mesurer cette dépression avec un

déprimomètre, et trouver environ 1 mm de colonne d'eau à l'allure minimale et 2 mm à l'allure maximale. Si le tirage est trop fort, il faut agir sur le modérateur de tirage. S'il est trop faible, il faut améliorer la cheminée.

d) Brûleur (Fig A)

Utiliser uniquement du fioul domestique. Vérifiez avec soin l'étanchéité des canalisations entre le réservoir et le distributeur et entre le distributeur et le brûleur, au moyen d'un papier de soie. Au besoin, resserrer les raccords.

Retirer les cales en carton qui maintiennent l'anneau de ralenti. S'assurer que celui-ci repose parfaitement sur les supports faisant saillie dans le pot brûleur, sinon placer convenablement le demi-anneau marqué (1) et ensuite celui marqué (2). Les extrémités du second reposant sur les extrémités du premier, l'emboîtement doit être parfait et l'ensemble bien stable.

Vérifier que le tube inducteur (situé au centre du brûleur) est bien engagé dans la douille-support.

Vérifier que l'anneau diffuseur est monté sur le tube inducteur et positionné à la bonne hauteur.

II - MISE EN SERVICE DE L'APPAREIL

- Enclencher le distributeur en appuyant sur le levier faisant saillie, un déclic doit se produire (Fig C).
- Positionner l'index de réglage entre 1 et 2.
- Ouvrir la vanne du réservoir.
- Par l'ouverture du tampon du dessus ou du hublot, verser sur le fond du brûleur la valeur de quelques cuillerées à soupe d'alcool à brûler, en évitant d'en mettre dans le tube inducteur. Enflammer, refermer le tampon ou hublot (ne jamais se servir d'essence ou de produit en contenant).
- En quelques minutes, la combustion doit se faire au niveau des anneaux de ralenti.
- L'allure peut être modifiée ½ heure après l'allumage.
- Régler la marche de votre appareil selon vos besoins.
- Si la flamme venait à s'éteindre après l'allumage (cheminée très froide ou sans tirage), positionner l'index sur 0 de façon à ce que le fioul ne s'accumule pas sur le fond du brûleur, et recommencer l'opération d'allumage (ne pas utiliser d'alcool dans un brûleur chaud, mais allumer directement le fioul). Positionner ensuite l'index sur 1.
- Utiliser la "main froide" pour manipuler les couvercles du dessus.

III - ARRET DE L'APPAREIL

Remettre l'index à 0. Pour les longues périodes de non utilisation, il est conseillé de déclencher le distributeur (Fig C) et de fermer la vanne du réservoir.

IMPORTANT :

NE JAMAIS METTRE D'ALCOOL pour rallumer un brûleur chaud. Avant l'allumage, vérifier le fond du brûleur. S'il y a un dépôt de fioul au fond du brûleur (suite à une fausse manoeuvre), il faut **absolument** éponger l'excès de fioul avant de procéder à l'allumage.

IV - REGLAGE DU DISTRIBUTEUR TOBY

A effectuer après stabilisation du tirage.

Le distributeur Toby est un accessoire de haute précision. De son réglage précis dépend le bon fonctionnement du brûleur, donc de l'appareil.

Il est indispensable de procéder d'abord au réglage "minimum", ensuite au réglage "maximum".

NOTA : Pour l'ouverture à chaud de la porte de façade, utiliser la "main froide" fournie avec l'appareil.

a) Minimum (Fig D)

Mettre la manette sur 0 jusqu'à ce que la flamme se forme directement sur le fond du brûleur. Positionner ensuite sur 1 et attendre quelques minutes. La flamme doit alors se trouver entre l'anneau de ralenti (situé dans la partie inférieure du brûleur) et la couronne supérieure.

b) Maximum (Fig E)

L'appareil fonctionnant au ralenti, placer la manette sur 6 et attendre quelques minutes. A cette allure maximum, la flamme doit être bleue à sa base et jaune doré à son sommet, elle ne doit pas fumer. Le verre du hublot qu'on aura essuyé soigneusement au préalable, doit rester exempt de tout dépôt. Si la flamme reste intégralement bleue, augmenter le débit. Si la flamme devient jaune et fumeuse, réduire le débit.

VERIFICATION :

Placer la manette sur 0 jusqu'à ce que la flamme se forme dans le fond du brûleur, positionner sur 1 pendant 5 minutes, puis sur 6, et contrôler qu'à ces deux allures, la flamme est conforme aux descriptions données précédemment.

V - NETTOYAGE

En utilisation normale, l'entretien des poêles DEVILLE est très simple.

- Chaque mois, utiliser la tige de nettoyage (Fig B) ; la pousser progressivement à fond plusieurs fois par des mouvements de ½ rotation à droite et à gauche, la ramener ensuite vers l'extérieur.
- Le hublot devra être nettoyé à l'aide d'un chiffon sec.
- Une fois par an, il faut sortir les anneaux et nettoyer le brûleur en utilisant la raclette prévue pour cela (ne pas se servir de chiffon). De plus, il faut veiller à ce que les trous percés sur les bords du pot brûleur soient bien débouchés, de façon à ce que le passage de l'air se fasse librement.
- Après avoir fermé l'arrivée, retirer le filtre du distributeur (Fig C), le tremper dans un fioul propre pour le nettoyer

et surtout bien le brosser. Lorsqu'il est propre, remettre le filtre en place.

VI - GARANTIE

Nos appareils sont garantis pendant un an à dater du jour de la facture, contre tout vice de construction ou défaut de matière et dans la mesure où les instructions de la notice d'installation et de la notice d'utilisation sont respectées.

Nous ne saurions trop vous conseiller de lire attentivement ces notices ainsi que les conditions de garantie ci-dessous.

Nos appareils doivent être installés par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, normes et réglementations en vigueur.

Pendant la période de garantie, DEVILLE n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses après contrôle par ses services.

DEVILLE ne peut en aucun cas être rendu responsable de frais d'échange (main d'œuvre, frais de déplacement).

D'une manière non limitative, la garantie ne couvre pas les effets dus à l'usure normale, ainsi que les détériorations résultant d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut d'installation ou d'une insuffisance d'entretien.

Ces dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts ou vices cachés qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de litiges, les tribunaux de CHARLEVILLE-MEZIERES sont seuls compétents.

CONDITION PARTICULIERE

Les verres et les pièces d'usure ne sont pas garantis.

EN CAS D'ANOMALIES

EFFETS	CAUSES	REMEDES
Allumage très long. Extinction du brûleur en cours d'allumage.	Cheminée très froide ou tirage long à s'établir.	Vérifier si le starter est bien ouvert. Laisser entrouvert le hublot, le maintenir dans cette position à l'aide de la clé de manoeuvre pendant 10 minutes.
Vous constatez qu'il y a trop de fioul et que le brûleur est noyé.	Vous avez, par mégarde, omis d'allumer votre appareil, alors que vous aviez ouvert l'alimentation.	Sous risques de dégradations importantes sur l'appareil, il faut assécher le fond du brûleur avant d'allumer. Procéder ensuite normalement.
Vous ne parvenez pas à allumer votre appareil. Sitôt l'alcool brûlé, la combustion cesse.	Réservoir vide. Vanne fermée. Distributeur non enclenché.	Ouvrir la vanne. Appuyer sur le levier (Fig C).
A l'allure maxi, la flamme est très grande, rouge, fumeuse et salit le hublot.	Sitôt l'allumage, vous avez augmenté trop rapidement l'alimentation.	Mettre la manette du distributeur sur 0 et attendre que la combustion redevienne normale. Positionner ensuite sur l'allure que vous souhaitez utiliser.
L'appareil ronfle et même par moment s'éteint et se rallume bruyamment.	Vous avez allumé votre appareil alors que le pot de combustion contenait une quantité importante de fioul.	Si l'anomalie se reproduit aussitôt, laisser l'appareil fonctionner à une allure plus basse et faire appel à votre installateur pour revoir les réglages.
Au ralenti, la flamme est fumeuse et salit le hublot.	Débit trop faible au ralenti. Obstruction partielle de la fente de la tige doseuse.	Placer la manette de réglage à une position légèrement supérieure et faire appel à votre installateur. Soulever plusieurs fois le bouton de réglage du distributeur ou après avoir positionné sur 6, actionner par des pressions courtes et répétées le bouton thermostatique en laiton, apparaissant sur le couvercle du distributeur, pour obtenir à nouveau une alimentation normale (Fig C). Prévenir l'installateur en cas d'insuccès.
L'appareil s'éteint en cours de fonctionnement ou la combustion diminue et vous ne parvenez plus à l'augmenter.	Réservoir vide. Filtre du distributeur encrassé. Eau dans le combustible. Tube d'alimentation encrassé.	Faire le plein ! Rincer le filtre dans du fioul propre et le remonter (pour le démontage du filtre, Fig C). Rinçage complet du circuit emprunté par le fioul (réservoir, distributeur, canalisations). Faire appel à votre installateur pour cette opération. Faire manoeuvrer la tige de nettoyage énergiquement et bien à fond par demi rotations (Fig B).

Par grand vent, l'appareil s'éteint et se rallume bruyamment.

La cheminée refoule.

Rehausser la tête de cheminée afin qu'elle dépasse le faîtage du toit. En cas d'impossibilité, il est nécessaire de munir l'extrémité d'un anti-refouleur efficace. Voir votre installateur à ce sujet.